

VŒUX 2025

La Cérémonie des vœux aux Habitants aura lieu le vendredi 17 janvier à 18h30 à la salle du gîte. Tous les habitants de la commune y sont conviés. Un verre de l'amitié sera offert.

Naissances
FILLET Basile et HOCQUET Mathis

Décès
BIDARD Brigitte



LA VIE ASSOCIATIVE

CLM

- Le méchoui a de nouveau été un franc succès avec une participation estimée à 1200 personnes.
- Le compte-rendu du méchoui s'est fait le 11 octobre autour d'un apéritif dinatoire et le 26 octobre au bowling de Vire un repas convivial a réuni 45 bénévoles agrémenté d'une partie de bowling pour quelques-uns.
- La soirée de la Saint Sylvestre a été annulée faute de bénévoles pour l'encadrer.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Ouverture au public le jeudi après-midi de 13h30 à 18h30

Des sacs poubelles jaunes pour le tri sont à votre disposition à la mairie aux horaires d'ouverture.

HORAIRES

DES DÉCHETTERIES

TINCHEBRAY

Tous les jours

9h-11h45 / 14h-17h45

Fermeture le jeudi et dimanche

PIERRES

Lundi 14h-17h45

Vendredi 9h - 11h45 / 14h-17h45

Samedi 9h-12h45 / 13h15-17h45



DES SACS POUBELLES JAUNES POUR LE TRI SÉLECTIF SONT À VOTRE DISPOSITION À LA MAIRIE AUX HORAIRES D'OUVERTURE.

MAIRE DE MONCY

7 impasse de la mairie 61800 MONCY

Tél : 02 33 66 39 72

mairie.moncy@laposte.net

www.mairiedemoncy61.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

Janvier 2025

Le p'tit Journal de Moncy



Les Vœux du Maire

L'année 2024 a été riche en événements notamment la fermeture de la Résidence des Aînés et de l'association qui gérait une partie de son fonctionnement. Les négociations ont permis que ce bâtiment puisse être repris par une société pour poursuivre son exploitation ; nous espérons voir bientôt des résidents.

En 2026 aura lieu le Comice Agricole dans le canton de Tinchebray, nous aurons à élire une reine pour représenter la commune.

L'année 2025 est prometteuse. Les travaux dans la commune se font petit à petit en fonction de nos moyens budgétaires : poursuite de l'aménagement du pressoir, projet de réhabilitation d'une partie du mur du cimetière, remise en état de l'électricité et des cloches de l'église, lancement de la rénovation énergétique du gîte communal.

Pour vous présenter mes vœux pour 2025, je vous convie au gîte le vendredi 17 janvier à 18h30 autour d'un verre de l'amitié.

Le Maire, Bruno DEVERE

FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

AGENTS D'ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Cyril Chesnel a repris ses fonctions sur la période d'hiver 3 fois 3h et Michel Pouthier effectuera 8 h de travail sur cette période et 16 h en été jusqu'au mois d'octobre.

GITE COMMUNAL

Les subventions pour la rénovation énergétique nous ont été accordées avec un montant à la baisse par rapport à la prévision initiale, on va entrer dans la phase « appel d'offre » afin de permettre de sélectionner les entreprises pour la réalisation de travaux. Nous espérons qu'ils débiteront fin 2025.

L'année 2024 confirme l'excellente activité du gîte. Laëticia a demandé un congé de formation ; la situation du personnel est très tendue pendant les fortes périodes d'activité, un grand merci à toutes celles qui contribuent au bon fonctionnement de la structure.

RECOURS DE L'ASSOCIATION « PROTECTION ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DU BOCAGE NORMAND »

Elle nous a de nouveau mise en demeure de cesser la vente du site de Mégreval ; les finances de la commune ne permettent pas de l'entretenir.

MUR DU CIMETIÈRE

Il se dégrade de plus en plus, il a été renforcé coté bourg cet été, les plantations ont été enlevées et des devis pour sa réparation ont été demandés. Il sera réparé au printemps pour la partie rue de la Chapelle.

CLOCHES DE L'ÉGLISE

Elles seront remises en état de fonctionnement très bientôt pour nous rythmer les journées : 7h, 12h et 19h et marquer les événements exceptionnels.

AMÉNAGEMENT DU TOUR DE PRESSOIR

La MFR de Cerisy Belle-Étoile a effectué un travail de réhabilitation des espaces verts autour du pressoir avec la mise en place d'un pavage, d'un chemin à terminer et de plantations. Il restera à refaire la cartographie de la commune et le nettoyage du support.

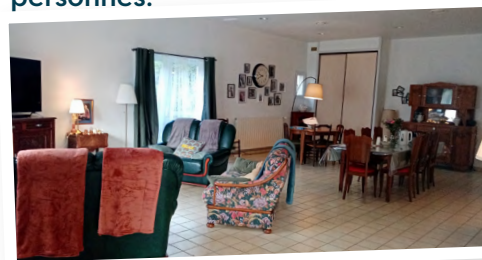
BUT DE FOOT

Un but a été remis en état par les jeunes avec l'aide de parents. Il sera fixé au milieu du terrain pour assurer la sécurité des usagers. Il manque un filet pour qu'il soit opérationnel. De plus on recherche d'anciens filets de tennis pour le terrain.

VIE SOCIALE DE LA COMMUNE

RÉSIDENCE DES AINÉS

Elle a été officiellement fermée au printemps et c'est la société CetteFamille qui va ouvrir une résidence pour accueillir 5 résidents atteints de troubles cognitifs. Une journée portes ouvertes a été organisée le 11 octobre et quelques visites ont été demandées depuis. Elle ouvrira dès qu'il y aura minimum 3 personnes.



JOURNÉE CITOYENNE

Le samedi 19 octobre, quelques-uns ont nettoyé le cimetière. Les 7 et 14 décembre, quelques bénévoles ont décoré le bourg autour du pressoir et sur les lampadaires. Le restaurant s'est paré d'un joli petit train pour nous emmener de 2024 à 2025.



REPAS DE LA 3ÈME JEUNESSE

En ce dimanche 17 novembre, nous avons réunis 30 convives autour d'un bon repas réalisé par le Restaurant Des Amis, en présence des conseillers et leur conjoint. Seules 15 personnes de plus de 65 ans accompagnées ou non étaient présentes sur 49 bénéficiaires. Nos deux doyens Madeleine JULIENNE (92ans) et Maurice HARIVEL (91ans) ont été mis à l'honneur et le conseil leur a offert un panier garni.



TÉLÉTHON

La commune a accueilli les participants du Téléthon (les coureurs, les tracteurs, les quads) à la salle des fêtes le vendredi 6 décembre, un vin chaud et chocolat chaud leur ont été offerts par le CLM et servi par ses bénévoles.

Pour la 1^{ère} fois, des bénévoles ont confectionné des bourdelots qui ont été proposés à la vente sur réservation le vendredi soir à la salle des fêtes de Moncy et le samedi à Tinchebray. L'opération a remporté un franc succès car pas moins de 400 pièces ont été vendues au profit de Téléthon.

On remercie particulièrement tous les magasins, restaurants et particuliers qui nous ont offert la matière première pour les confectionner.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 16 janvier au 15 février, l'enquête de recensement de la population française se déroulera dans la commune. **Vos foyers recevront la visite de l'agent recenseur Andrée BOIREL.**

Entre le 7 janvier et le 14 janvier prochain, l'agent recenseur effectuera sur la commune la tournée de reconnaissance et remettra dans les boîtes aux lettres un courrier informatif du maire adressé aux habitants. Puis à compter du 16 janvier, il distribuera dans chaque foyer (boîtes aux lettres) une notice internet contenant vos codes personnels de connexion et les identifiants de votre logement afin de pouvoir répondre sur internet.

Pourquoi est-ce important ?

Les données collectées lors du recensement sont essentielles pour :

- Connaître la population française
- Adapter les moyens de fonctionnement des communes (budget...)
- Prendre des décisions publiques justes (aides pour les personnes âgées, petite enfance...)

Le savez-vous ?

Les chiffres du recensement servent aussi à calculer la participation de l'Etat au budget des communes (dotation globale de fonctionnement) et à déterminer des éléments comme le nombre d'élus au conseil municipal ou la réglementation locale.

Merci de réserver votre meilleur accueil à notre agent recenseur qui se présentera à votre domicile.

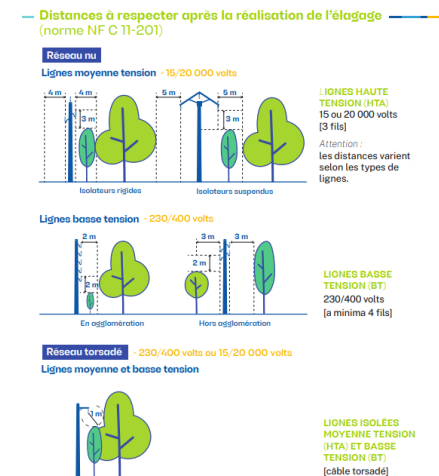
COMICE AGRICOLE CANTON DE TINCHEBRAY 2026

Il aura lieu les 5 et 6 septembre 2026.

A cette occasion on assistera à l'élection de Miss Canton de Tinchebray : toutes les jeunes femmes de 16 à 26 ans peuvent candidater pour représenter la commune de Moncy (des informations complémentaires vous seront données plus tard).

Des chars seront confectionnés pour cette occasion, le thème retenu est le cinéma. Tous ceux qui veulent donner des idées et participer sont les bienvenus.

Distances, règles de sécurité... : ce qu'il faut savoir



ÉLAGUER, POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Petit rappel pour l'élagage de vos haies et arbres :

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage de ses arbres si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ou
- le réseau est situé sur le domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation ;
- l'élagage sur la partie branchement individuel est toujours à la charge du propriétaire.



TRI DES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2024 le compostage de ses déchets organiques est obligatoire pour tous les foyers afin de réduire de façon significative la collecte des déchets.

NOUVEAUTÉ : Le 5 mai 2025, le sac noir cède sa place au sac transparent. Le SIRTOM mettra à disposition des sacs gris transparents pour mieux visualiser le contenu des poubelles non recyclables.

Il est fortement recommandé d'utiliser les déchetteries dès l'instant où les volumes sont importants et ne correspondent pas à des déchets ménagers. Il est d'autre part rappelé, qu'à l'exception des agriculteurs sous certaines conditions, il est strictement interdit aux particuliers de brûler des déchets notamment plastiques.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de 16 ans ont l'obligation de se présenter en Mairie munis de leur pièce d'identité et du livret de famille dans les 3 mois suivant leur anniversaire. Cette démarche entraînera la convocation à la Journée de Défense et Citoyenneté, elle est nécessaire pour pouvoir ensuite passer ses examens (diplômes scolaires, permis de conduire).

